

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le huit (8) janvier 2019 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère :  
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers :  
Jean-Pierre Lebel  
Stanley Bélanger  
Anthony Hallé  
Pierre Bussières  
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de monsieur Normand Caron, maire.

**1. Ouverture de la session.**

Monsieur le maire Normand Caron ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

01-01-19

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

Suite à la lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que lu par le maire.

L'item "Autres sujets " demeure ouvert à tous autres sujets.

02-01-19

**3.A Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

03-01-19

**3.B Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2018.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2018 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

## 4. ADMINISTRATION :

### 4.1 Comptes du mois.

#### A) Rapport mensuel.

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de décembre 2018.

#### RAPPORT MENSUEL ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Rapport mensuel de décembre 2018  
Pour la période du 01 janvier au 31 décembre  
2018

	Budget 2018	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-12-17	Recettes/ dépenses réelles au 31-12-18	Disponible	%
--	-------------	---------------	---	---	------------	---

#### Revenus

Taxes	-4 024 220	-4 024 220	-3 951 440	-4 050 538	26 318	100.65%
Paiement tenant lieu de taxes	-130 215	-130 215	-130 509	-137 653	7 438	105.71%
Services rendus	-208 727	-208 727	-263 258	-271 108	62 381	129.89%
Autres revenus	-123 200	-123 200	-277 447	-150 383	27 183	122.06%
Transferts	-137 107	-137 107	-62 373	-78 824	-58 283	57.49%
<b>Total revenus</b>	<b>-4 623 469</b>	<b>-4 623 469</b>	<b>-4 685 027</b>	<b>-4 688 506</b>	<b>65 037</b>	<b>101.41%</b>

#### Dépenses de fonctionnement

Admin.gén.	824 715	824 715	824 143	850 833	-26 118	103.17%
Sûreté du Qbc	280 916	280 916	275 193	295 188	-14 272	105.08%
Pompiers	218 294	218 294	183 232	146 907	71 387	67.30%
Sécur.civ. Autres	29 150	29 150	30 114	28 678	472	98.38%
Voirie	361 775	361 775	345 986	311 309	50 466	86.05%
Enlèv.de la neige	268 845	268 845	275 205	322 841	-53 996	120.08%
Eclairage rues	16 600	16 600	14 074	14 822	1 778	89.29%
Transport collec	13 008	13 008	16 995	13 008	0	100.00%
Usine filtration	219 065	219 065	231 105	326 453	-107 388	149.02%
Réseau aqueduc	51 095	51 095	48 882	123 905	-72 810	242.50%
Usine d'épuration	94 940	94 940	91 473	116 454	-21 514	122.66%
Réseau d'égout	54 130	54 130	40 007	56 809	-2 679	104.95%
Matières résid.	478 145	478 145	447 479	441 964	36 181	92.43%
Autres, hygiène	7 895	7 895	9 366	9 061	-1 166	114.77%
Santé - bien-être	81 558	81 558	59 267	70 383	11 176	86.30%
Urbanisme	163 371	163 371	146 268	151 382	11 989	92.66%
Ind.et commerce	31 078	31 078	31 253	30 993	85	99.73%
Tourisme	62 950	62 950	56 900	58 376	4 574	92.73%
Autres,dév. urb.	0	0	0	0	0	0.00%
Rénov.urbaine	19 020	19 020	35 457	17 386	1 634	91.41%
Embellissement	98 790	98 790	85 267	90 729	8 061	91.84%
Loisir	679 369	679 369	652 100	619 438	59 931	91.18%
Culture, centre c.	235 101	235 101	245 827	242 181	-7 080	103.01%
Bibliothèque	27 785	27 785	20 181	28 274	-489	101.76%
Patrimoine	10 500	10 500	10 202	10 410	90	99.14%
Autres, culture	16 100	16 100	19 510	3 730	12 370	23.17%
Frais financ., int.	65 753	65 753	65 713	57 522	8 231	87.48%
<b>Total dépenses</b>	<b>4 409 948</b>	<b>4 409 948</b>	<b>4 261 199</b>	<b>4 439 036</b>	<b>-29 087</b>	<b>100.66%</b>

<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>213 521</b>	<b>213 521</b>	<b>423 828</b>	<b>249 470</b>	<b>-35 949</b>	<b>116.84%</b>
--	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------



### Affectations

Activités fonction.	0	0	0	0	0	0
Surplus non aff.	-154 500	-154 500	-121 775	-154 500	0	100.00%
Surplus affecté	-150 000	-150 000	-217 331	-143 150	-6 850	95.43%
Fonds de roul.	0	0	0	0	0	0
	<b>-304 500</b>	<b>-304 500</b>	<b>-339 106</b>	<b>-297 650</b>	<b>-6 850</b>	<b>97.75%</b>

### Total sources

<b>de financement</b>	<b>-319 500</b>	<b>-319 500</b>	<b>-368 069</b>	<b>-297 650</b>	<b>-21 850</b>	<b>93.16%</b>
-----------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	----------------	---------------

### Surplus (déficit)

			<b>-4 202 569</b>			
<b>de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 136 732</b>			

04-01-19

### B) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de décembre 2018 au fonds d'administration pour un montant de 481 605,48 \$.

### DÉPENSES DE DÉCEMBRE 2018 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
<b>SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION</b>		
Salaires	25-11-18 au 08-12-18	19 422.62 \$
	09-12-18 au 22-12-18	32 509.16 \$
Remises gouv.	Novembre 2018	20 458.99 \$
Chambre comm.Kam.-L'Islet	2 cartes souper vins et fromages	160.00 \$
Cloutier Jean-Philippe	Remb.dépenses novembre 2018	45.00 \$
Fond.Hotel Dieu de Montmagny	2 cartes souper bénéfice du 2 février 2019	180.00 \$
Lord Stéphen	Remb.dépenses et dépl., nov.et déc. 2018	232.80 \$
Picard Martin	Remb.dépl.,novembre 2018	162.00 \$
		<b>73 170.57 \$</b>

### CONTRATS

Agat laboratoires	Analyses eau potable,eaux usées, nov.2018	470.83 \$
Agro Enviro lab	Analyses eau potable	112.68 \$
Canadien National	Passages à niveau, novembre 2018	806.00 \$
Chouinard Clermont	Poubelles et récup.20 Ch.Roy E., 5/5	60.00 \$
Club social des pompiers	Ass.du cabanon, 15 rue des Sociétaires	109.16 \$
	Entr.semi-annuel compresseur Jordair	228.14 \$
Courrier Purolator	Frais transport, analyses eau potable	26.55 \$
	Frais transport, analyses eaux usées	26.56 \$
	Frais transport, adm.	5.28 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie, novembre 2018	418.75 \$
	Serv.prof., récupération taxes,	
Ethier Avocats Inc.	novembre 2018	153.24 \$
Ferme Dupont & Morin	Contrat déneigement Anse St-Jean, 1er vers.	1 379.70 \$
	Récupération/traitement, novembre 2018	
Groupe Bouffard		1 476.13 \$
Hydro Québec	Travaux lumière rue Henri-Gamache	1 158.95 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ, décembre 2018	800.00 \$

Michel Gamache & Frères	Versement retenue Fournier/Verreault	173 269.52 \$
P.G. Solutions	Contrat entr.et soutien des applications 2019	22 103.98 \$
Pelletier Colette	Contrat entr.c.mun., 25-11-18 au 08-12- 18	870.00 \$
	Contrat entr.c.mun., 09-12-18 au 22-12- 18	870.00 \$
	Contrat entr.c.mun., 23-12-18 au 31-12- 18	435.00 \$
Régie de La Mauricie	Enfouissement, novembre 2018	7 101.44 \$
	Redevances, novembre 2018	2 504.37 \$
Rousseau Jean-François	Conciergerie au 20 Ch.Roy E., novembre 18	183.96 \$
Service Sanitaire	Contrat enl.ordures et récup.décembre 2018	12 920.03 \$
A.Deschênes		
Soci.Assu.Auto du Québec	Immatriculation souffleuse à neige	303.32 \$
Steave Desjardins	Déneigement c.mun., oct.-nov.2018	344.93 \$

**228 138.52 \$**

#### **SUBVENTIONS - DONS**

Centre d'études collégiales	Soutien financier CEGEPS en spectacle	50.00 \$
COFEC	Subvention décembre 2018	5 525.00 \$
Comité Journée Père Noël	Participation financière	500.00 \$
OMH St-Jean	Participation financière	7 704.00 \$
	Contribution supplémentaire	779.00 \$

**14 558.00 \$**

#### **COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS**

Ch.commerce Kam-L'Islet	Cotisation annuelle 2018-2019	231.33 \$
Les Arts et la Ville	Adhésion 2019	160.00 \$
Tourisme Chaudière- Appalaches	Adhésion 2019	757.23 \$

**1 148.56 \$**

#### **FORMATION - CONGRÈS**

**0.00 \$**

#### **HYDRO-QUÉBEC**

Hydro-Québec	Poste Caron	1 869.36 \$
	Vigie	1 820.49 \$
	Poste Auberge du Faubourg	495.10 \$
	Éclairage des rues	1 230.70 \$
	Salle GO	1 244.85 \$
	Parc Robichaud	82.98 \$
	Garage mun.	1 110.49 \$
	Usine de filtration	3 775.74 \$
	958 Côte de Saint-Aubert	28.82 \$
	Étangs	2 166.23 \$

**13 824.76 \$**

<b>TÉLUS</b>	Salle GO, facture du 25-11-2018	151.36 \$
--------------	---------------------------------	-----------

#### **TÉLUS MOBILITÉ**

**151.36 \$**

## AUTRES

Anctil Doris	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Bouchard Carl	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Boudreau François	Remb.de taxes	399.88 \$
Bourgault Gaéтан	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Caron Richard	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Chouinard Aline	Remb.travaux dû aux installations mun.	181.09 \$
	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Chouinard Joanne	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Cie 9314-6181 Québec Inc.	Remb.de taxes	155.41 \$
Cloutier Jean-Philippe	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Coop Saute Mouton	Activités fête de Noël	220.00 \$
Deschênes Camil	Livraison avis rue Fortin, reprise récup.	25.00 \$
Financière Banque Nationale	Intérêts Prêt 17	2 503.13 \$
	Intérêts Prêt 20	1 440.00 \$
	Remb.frais non-résident session automne 18	9.59 \$
Gagnon Priscille	Remb.de taxes	128.87 \$
Gestion Pegase Inc.	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Giroux Mario	Restauration: belle saison	1 000.00 \$
Harvey Maurice, sculpteur	Remb.inscriptions hockey mineur, 3e vers.	20 000.00 \$
Hockey Mineur	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Hudon André	Remb.dépenses garage	363.27 \$
Jean-Sébastien Veilleux	Photos pr calendrier et publicité	310.44 \$
Lemieux Martine	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Linde Canada	Loc.réservoir oxygène	413.91 \$
Lord Stéphen	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Mun.St-Jean	Remb.petite caisse	109.50 \$
Mutuelle des Mun.du Québec	Réclamation dossier: 182779	586.37 \$
Ouellet Roger	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Pellerin Vincent	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
Picard Martin	Cadeau des Fêtes	50.00 \$
	Indemnité compensatoire dépl.pour 2018 (REER)	1 479.70 \$
Soc.Can.des Postes	Frais postaux: règlement sur nuisances	257.67 \$
Terra Terre Solutions écolo	Animation 10e marché de Noël	1 125.00 \$
Tremblay Claude	Cadeau des Fêtes	50.00 \$

**31 458.83 \$**

## PROJET CHEMIN DU MOULIN

Excavations Tourigny Inc.	Remb.retenues, décompte no.8	21 481.70 \$
St-Pierre Harold	Paiement final, remise en état, lot:3 872 716	10 900.00 \$

**32 381.70 \$**

## PROJET 2 PARC INDUSTRIEL

Groupe CHG	Plan et devis parc industriel	5 731.50 \$
Michel Gamache & Frères	Demande de paiement no.6	12 034.96 \$
	Remb.retenues	69 006.72 \$

**86 773.18 \$**

**481 605.48 \$**

### Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

05-01-19

c) **Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 99 231,49 \$:

#### **COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018 POUR APPROBATION**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
------------	--------------------	----------------

#### **COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018 POUR APPROBATION**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
------------	--------------------	----------------

#### **ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL**

École Saint-Jean	Cadeaux	2 612.50 \$
Journal L'Attisée	Vœux	209.37 \$
Pièces & acc.St-Jean	Matériel batisse jeux, MCJ	244.94 \$
Tétra Tech QI Inc.	Étude capacité station épuration	8 563.78 \$
	Étude capacité eau potable	6 810.90 \$

**18 441.49 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

6 TEM TI Inc.	Problème accès WIFI et de connection	232.82 \$
Arpentage Côte Sud	Description technique, partie lot 6 181 463	823.22 \$
Authentique Pose Café	Cafés	188.75 \$
Bureautique Côte Sud	Lecture du photoc. 01-11-18 au 01- 12-18	998.98 \$
	Crédit sur lecture du photoc.	-759.64 \$
Centre Horticole Beau Site	Certificat-cadeau naissance	30.00 \$
Cie 9203-7258 Québec Inc.	Huile à chauffage MCJ	914.01 \$
	Vérifier chauffage salle GO,	
Cytech Cortin	thermostat	538.71 \$
Formules Municipales	Reliure 18 anneaux	311.30 \$
Gâtérie de la Mie	Repas pour préparation budget 2019	81.15 \$
Griffunrie	Fournitures de bureau	91.17 \$
Impression Rive-Sud	Bons de commande	512.79 \$
	Articles d'hygiène et de nettoyage	
Jacques Caron Inc.	MCJ	327.60 \$
Jalbertech Inc.	Lumières de rue pour parc industriel	3 943.64 \$
Journal L'Attisée	Publicité adm., décembre 2018	628.11 \$
Maheu & Maheu	Intervention - rat, 20 Ch.Roy E.	804.83 \$
Maison de la famille	Fournitures pour MCJ	15.00 \$
Marché GS	Réception des Fêtes	436.68 \$
MRC de L'Islet	Service rég.insp., novembre 2018	261.25 \$
	Service internet HV - janv.à déc.2018	585.41 \$
	Travaux cours d'eau Pelletier	1 267.08 \$

Pièces & Acc.St-Jean Inc.	Quincaillerie	98.51 \$
Serrurerie Alain Dumais Inc.	Ferme-porte MCJ	252.95 \$

**12 584.32 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME**

Journal L'Attisée	Publicité urb., décembre 2018	471.08 \$
Journal L'Oie Blanche	Avis public	198.91 \$

**669.99 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Café Bistro OK	Rencontre bénévoles de la patinette	392.06 \$
Centre Multiservice	Gants de travail, embell.	68.88 \$
Chouinard Guillaume	Transport de bacs à fleurs	1 615.00 \$
Effervère	Impression calendriers sports de glace	4 594.40 \$
Entr. Yvon & C. Inc.	Tuff	11.50 \$
Griffunrie	Clé USB	28.73 \$
Jacques Caron	Articles d'hygiène, Vigie	35.32 \$
Jalbertech Inc.	Travaux bâtisse jeux d'eau/patinette	3 139.65 \$
	Éclairage bâtisse jeux d'eau/patinette	616.90 \$
Journal L'Attisée	Publicité loisirs, décembre 2018	157.03 \$
Marchés GS	Articles d'hygiène, Vigie	24.17 \$
Média Transcontinental	Distribution des calendriers	199.74 \$
Nettoyeur Daoust Forget	Nettoyage de grandes nappes	571.72 \$
Pièces & acc.St-Jean	Quincaillerie	140.17 \$
Presco Impression	Programmation de loisirs	1 078.47 \$
Virtua Web Graphisme	Création document info-loisirs	648.17 \$

**13 321.91 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

A1 Hydraulique	Manille d'ancrage, amortisseur d'azote	269.24 \$
Air Liquide Canada	Quincaillerie diverses	339.86 \$
Arboriculture du Auboiss	Dégager branches pour déneigement	586.37 \$
Buanderie R.D.L.	Salopettes	13.80 \$
Centre Multiservices	Courroie pour scie à béton	68.93 \$
Cie 9203-7258 Québec Inc.	Huile à chauffage garage	2 524.87 \$
	Diesel	9 568.95 \$
	Essence	1 380.16 \$
	Huile à chauffage MCJ	1 395.79 \$
Excavation Deave Caron	Pierre, terre, camion pour tuff	632.25 \$
	Transporter tuff usine pr	
Excavation VCG Inc.	inst.conteneurs	275.94 \$
Grossiste M.R. Boucher	Conduit en Y, égoût	770.70 \$
Jalbertech Inc.	Réparation équip., poste Normandin	596.94 \$
Jérôme Bélanger	Dégager fossés	1 040.24 \$
	Travaux bris aqueduc en face de la	
Michel Gamache & Frères	banque	1 175.04 \$
Pièces & acc.St-Jean	Quincaillerie diverses	288.51 \$
Port-Joli Pièces Autos	Antigel	64.89 \$
	Pièces de freins, filtre à huile	110.05 \$
	Quincaillerie diverses	92.92 \$
REM	Roulettes à sabler	74.73 \$
Service Routier Éric		
Robichaud	Inspection et réparation camion	8 441.26 \$
Soudure G & M St-Pierre	Acier	19.96 \$
Usinage François Landry	Réparer soudeuse	181.84 \$

**29 913.24 \$**



## ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE

Aréo Feu Ltée	Manteaux de pompiers	10 906.53 \$
CMP Mayer Inc.	Écussons, lampe survivor led, chapeau	755.67 \$
MRC de L'Islet	Formation pompier	1 508.94 \$
	Aide vérif.annuel camion + pompe portative	46.81 \$
Mun. L'Islet	Assistance incendie	573.09 \$
Mun.Saint-Aubert	Assistance incendie 7-16-21 nov.2018	1 197.08 \$
Novicom Technologies Inc.	Entretien de radios	865.88 \$
	Radio	1 909.75 \$
Port-Joli Pièces Autos Service Routier Éric	Pièces, filtres, bougies	90.83 \$
Robichaud	Vérif trouble sur camion incendie	129.35 \$
Ville La Pocatière	Assistance incendie au 336 Gaspé E.	158.90 \$
		<b><u>18 142.83 \$</u></b>

## ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION

Avantis Coopérative	Déglaçant qui n'abime pas le béton	59.70 \$
Cytech Corbin	Installer prise sur circuit d'urgence	796.68 \$
Hach Sales & Services	Réparation APA 6000	1 609.65 \$
	Produits analyses lab.	294.34 \$
Javel Bois-Francis	Hypochlorite en solution	686.06 \$
MS2 Contrôle	Réparation câble pour ordi	108.08 \$
Plomberie Martin Pelletier	Changer chauffe-eau poste Caron	761.27 \$
Produits Sanitaires Unique	Tête de moppe	14.84 \$
Véolia	Réactif pour APA-6000	55.35 \$
		<b><u>4 385.97 \$</u></b>

## ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Les Distr.Pierre Larochelle	Présentoir, tablettes, supports	1 355.62 \$
Librairie Livres en tête	Livres	416.12 \$
		<b><u>1 771.74 \$</u></b>

**TOTAL DES ACHATS: 99 231.49 \$**

### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

#### **4.2 Demandes adressées au conseil.**

06-01-19

#### **Demande de monsieur Joseph Gagnon pour la traversée de l'Atlantique.**

ATTENDU QUE monsieur Joseph Gagnon désire retenter l'expérience d'une traversée de l'Atlantique à la rame en 2019;

ATTENDU QUE monsieur Gagnon a proposé à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli un plan de commandite afin de mener à bien son projet :

ATTENDU QUE la municipalité désire encourager ce type d'exploit et qu'une visibilité significative y est rattachée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de prendre le plan de commandite *partenaire* pour un montant de 500 \$ qui sera versé à la date de départ de la traversée.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

07-01-19

**Politique d'aide financière pour les serviettes sanitaires lavables.**

ATTENDU QUE madame Cynthia Pellerin demande à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli de se doter d'une politique d'aide financière pour les femmes qui vise à utiliser les serviettes sanitaires lavables;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà une politique d'aide financière visant l'achat de couches lavables et que celle-ci visait principalement la réduction du volume de déchets au quotidien;

ATTENDU QUE la municipalité désire s'en tenir à la politique d'aide financière pour les couches lavables;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ne pas établir de politique d'aide financière en lien avec l'achat de serviettes sanitaires lavables.

**4.3 Correspondance.**

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

Procès-verbaux

MRC de L'Islet Session régulière du 28 novembre 2018.

Autres

Salon du livre MRC de L'Islet	Remerciements. Fermeture des bureaux de la MRC pour la période des Fêtes.
MRC de L'Islet	Calendrier des rencontres du conseil et du comité administratif de la MRC pour 2019.
MRC de L'Islet	Règlement 03-2018, prévoyant les modalités d'établissement des quotes-parts des dépenses de la MRC de L'Islet et de leur mode de paiement par les municipalités locales pour l'année 2019.
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-	Résolution 2018-11-31, demandant aux municipalités de ne pas céduer de

Montmagny	collecte de vidanges monstres le lendemain d'un jour férié.
Ministère des Transports	Accusé réception résolution 347-11-18, réfection de la route intersection des routes 132 et 204.
Ministère des Transports	Accusé réception résolution 345-11-18, diminution de la limite de vitesse sur la route 204.
VieLien	Publication hiver 2018.

08-01-19 **4.4 Avis de motion pour adopter le règlement de taxation pour l'année 2019.**

Monsieur Jean-Pierre Lebel donne avis de motion avec dispense de lecture qu'un projet de règlement sera présenté afin d'adopter un règlement pour fixer les taux de taxes 2019. Une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil.

**4.5 Présentation et dépôt d'un projet de règlement visant à adopter les taux de taxation pour l'année 2019.**

Monsieur Jean-Pierre Lebel procède au dépôt du projet de règlement de taxation suivant :

<u>Taxes</u>	<u>Taux du 100 \$/évaluation ou montant fixe</u>
Taxe foncière générale	1,01 \$
Taxe d'éclairage	
Zone	0,015 \$
Hors zone	0,005 \$
DAE à l'ensemble	0,0013 \$
DAE réseau	0,019 \$
Camion de déneigement	0,0083 \$
Camion protection civile	0,0004 \$
Camion protection civile- <b>fixe</b>	10 \$
Infrastr. Fournier et Verreault-réseau	0,0218 \$
Infrastr. Fournier et Verreault- <b>fixe</b>	20 \$
Infrastr. Chemin du Moulin-réseau	0,0017 \$
Infrastr. Chemin du Moulin-résident	0,0114 \$
Infrastr. Chemin du Moulin- <b>fixe</b>	500 \$
La Vigie	0,0093 \$
La Vigie- <b>fixe</b>	15 \$
Service d'eau- <b>fixe</b>	130 \$
*Service d'eau selon la consommation	0,40 \$/m3
Service eau Chemin du Moulin- <b>fixe</b>	200 \$
*Service d'eau selon la consommation	1,89 \$/m3
Service d'égout- <b>fixe</b>	150 \$
Service d'égout Chemin du Moulin- <b>fixe</b>	125 \$
Service d'ordures- <b>fixe</b>	160 \$

**4.6 Subventions aux organismes pour l'année 2019.**

09-01-19 **Subvention au Centre Rousseau.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
 APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser au Centre Rousseau les subventions suivantes pour l'année 2019 :

10 janvier	19 000 \$
28 février	19 000 \$

1 <sup>er</sup> avril	19 000 \$
1 <sup>er</sup> juin	30 000 \$
10 juin	19 000 \$
10 octobre	13 500 \$
sur présentation de factures d'immobilisation	<u>15 000 \$</u>
	134 500 \$

Cette subvention servira à défrayer les dépenses suivantes :

patinage artistique	12 500 \$
hockey mineur	32 700 \$
hockey mineur (promotion )	2 300 \$
location de glace (patinage libre)	7 000 \$
fonctionnement du Centre Rousseau	35 000 \$
immobilisations au Centre Rousseau	15 000 \$
immobilisation réfrigération	30 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

10-01-19

**Subvention à la COFEC.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
 APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser à la COFEC un montant de 148 225 \$ pour l'année 2019 à être versé de la façon suivante:

15 janvier fonctionnement	19 475 \$
15 février fonctionnement	6 525 \$
15 mars fonctionnement	7 525 \$
15 avril fonctionnement	11 100 \$
15 mai fonctionnement	29 000 \$
15 mai Chants de marins	22 000 \$
15 juin fonctionnement	4 125 \$
15 juin Violons d'automne	3 500 \$
15 juillet fonctionnement	10 025 \$
15 août fonctionnement	7 625 \$
15 septembre fonctionnement	6 525 \$
15 octobre fonctionnement	7 525 \$
15 novembre fonctionnement	6 525 \$
15 décembre fonctionnement	<u>6 750 \$</u>
	148 225 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

11-01-19

**Subvention aux Chants de marins.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser à la Fête des Chants de marins une subvention de 10 000 \$ pour l'année 2019 tel que décrit dans l'annexe A, objectif 4 de l'entente culturelle du ministère de la Culture.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

12-01-19

**Subvention au Centre Est-Nord-Est.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser au Centre Est-Nord-Est une subvention de 3 300 \$ pour le centre de documentation pour l'année 2019 le 1<sup>er</sup> mars prochain. De plus, un montant de 4 000 \$ s'ajoutera pour des projets numériques à même l'entente triennale culturelle.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

13-01-19

**Subvention au Centre d'équithérapie la Remontée.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser au Centre d'équithérapie la Remontée une subvention de 4 500 \$ pour l'année 2019 le 1<sup>er</sup> juin prochain afin d'assurer le volet développement.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné

devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

14-01-19

**Subvention au Prix Monique Miville-Deschênes.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de 500 \$ pour la remise du Prix Monique Miville-Deschênes pour l'année 2019 le 30 avril prochain. Les membres du conseil municipal souhaitent que le récipiendaire soit natif ou reconnu pour son implication dans la communauté de Saint-Jean-Port-Joli.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

15-01-19

**Subvention au Centre socioculturel Gérard-Ouellet.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement au Centre socioculturel Gérard-Ouellet pour l'année 2019 de la façon suivante :

15 janvier	8 125 \$
1 <sup>er</sup> mai	8 125 \$
1 <sup>er</sup> août	8 125 \$
1 <sup>er</sup> octobre	<u>8 125 \$</u>
	32 500 \$

De plus, un montant de 1 500 \$ s'ajoutera pour des projets culturels en lien avec l'école primaire à même l'entente triennale culturelle.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

16-01-19

**Subvention à Vie Active.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser à Vie Active une subvention de fonctionnement de 1 500 \$ pour l'année 2019 le 15 janvier prochain.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

17-01-19

**Subvention au Cercle des Fermières.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser au Cercle des Fermières une subvention de fonctionnement de 1 700 \$ pour l'année 2019 le 15 janvier prochain.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

18-01-19

**Subvention à la Maison des jeunes de L'Islet-Nord.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 16 500 \$ à la Maison des jeunes de L'Islet-Nord pour l'année 2019 à être versée de la façon suivante:

le 1<sup>er</sup> février      3 875 \$  
le 1<sup>er</sup> avril          3 875 \$  
le 1<sup>er</sup> octobre        8 750 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

19-01-19

**Subvention au Salon du livre.**

IL EST PROPOSÉ PAR :            M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR :                    M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de 1 000 \$ au Salon du livre pour l'année 2019, et ce, le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

20-01-19

**Subvention à la Fabrique Saint-Jean-Port-Joli.**

IL EST PROPOSÉ PAR :            M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR :                    M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de 5 000 \$ à la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli pour l'année 2019 à être versée de la façon suivante :

le 1<sup>er</sup> février                    1 500 \$  
le 1<sup>er</sup> septembre                2 000 \$  
le 1<sup>er</sup> octobre                    1 500 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.



**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

21-01-19

**Subvention à la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 10 000 \$ pour l'année 2019 à la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé qui sera versée de la façon suivante :

le 15 janvier	5 000 \$
le 15 mai	5 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

22-01-19

**Subvention aux Amis du Port-Joli.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 2 000 \$ aux Amis du Port-Joli ainsi qu'un montant de 8 000 \$ en lien avec le projet de réparation au Pilier de pierres pour 2019 sur présentations de factures.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

23-01-19

**Subvention à l'organisme Trans-Aide.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de 1 000 \$ à l'organisme Trans-Aide pour l'année 2019 à être payée le 15 janvier.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

24-01-19

**Subvention à la Corporation du Parc nautique.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser à la Corporation du Parc nautique une subvention de fonctionnement de 15 000 \$ pour l'année 2019 ainsi qu'une aide financière de 30 000 \$ pour le projet en lien avec la stratégie maritime de la façon suivante :

15 janvier : 7 500 \$  
15 mars : 7 500 \$  
15 mai : 30 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

25-01-19

**Subvention à Fleuve Espace Danse.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 6 000 \$ pour l'année 2019 à Fleuve Espace Danse qui sera versée de la façon suivante :

le 15 janvier 3 000 \$  
le 15 avril 3 000 \$

De plus, un montant de 3 000 \$ s'ajoutera pour des projets à même l'entente triennale culturelle.

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

26-01-19

**Subvention à la Coop de solidarité Saute-Moutons.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 2 000 \$ pour l'année 2019 à Coop de solidarité Saute-Mouton qui sera versée de la façon suivante :

le 15 février 2 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

27-01-19

**Subvention au comité de la fête du Père Noël.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 1 000 \$ pour l'année 2019 au comité de la fête du Père Noël qui sera versée de la façon suivante :

le 1<sup>er</sup> novembre 1 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

28-01-19

**Subvention au comité des Mariniers.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 1 000 \$ pour l'année 2019 au comité des Mariniers qui sera versée de la façon suivante :

le 1<sup>er</sup> juin 1 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphén Lord, secrétaire-trésorier

29-01-19

**Subvention au Club de golf Trois-Saumons.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 5 000 \$ pour l'année 2019 au Club de golf Trois-Saumons qui sera versée de la façon suivante :

le 1<sup>er</sup> mai 5 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphén Lord, secrétaire-trésorier

30-01-19

**Subvention à la chorale la Marée chante.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 1 000 \$ pour l'année 2019 à la chorale la Marée chante qui sera versée de la façon suivante :

le 1<sup>er</sup> mai 1 000 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

31-01-19

**Subvention à la chorale Choeur Joly.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une subvention de fonctionnement de 600 \$ pour l'année 2019 à la chorale Chœur Joly qui sera versée de la façon suivante :

le 1<sup>er</sup> mai 600 \$

Pour avoir accès aux subventions de l'année 2019, l'organisme subventionné devra remettre à la municipalité, au plus tard le 15 mars 2019, un rapport faisant état de la façon dont la subvention municipale 2018 a été dépensée durant l'année.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

32-01-19

**4.7 Ajustement salariale des employés.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR: Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder une augmentation salariale de 2,5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, aux brigadiers scolaires et à tous les employés municipaux dont le salaire pour 2019 n'a pas été fixé par une résolution particulière.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

33-01-19

**4.8 Augmentation salariale des membres du conseil.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder une augmentation de 2,5 % au salaire des membres du conseil à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette augmentation s'ajoute à l'ajustement du salaire des élus proposé par la FQM suite à l'imposition de l'allocation des dépenses par le gouvernement du Canada.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

34-01-19

**4.9 Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier à faire des placements durant l'année 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Stéphen Lord, à effectuer des placements durant l'année 2019.

35-01-19

**4.10 Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier et à la secrétaire-trésorière adjointe à signer des documents à la S.A.A.Q. pour l'année 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Stéphen Lord, ou la secrétaire-trésorière adjointe, madame Martine Lemieux à signer les documents avec la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'année 2019 au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli dont le numéro de dossier est le #13429675.

36-01-19

**4.11 Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier et à la secrétaire-trésorière adjointe à signer les documents au nom de la municipalité.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Stéphen Lord, à signer les documents au nom de la municipalité pour l'année 2019, d'autoriser également la secrétaire-trésorière adjointe, madame Martine Lemieux, à signer les documents en cas d'absence du directeur général et secrétaire-trésorier.

Cette résolution vise également la nouvelle entente entre l'UMQ et la municipalité dans le cadre des mutuelles de prévention en santé et sécurité au travail.

37-01-19

**4.12 Entretien des aires communes au 20 chemin du Roy Est.**

ATTENDU QUE cet immeuble a besoin d'un entretien ménager dans les aires communes;

ATTENDU QUE monsieur Jean-François Rousseau a déposé une offre au montant de 2 080 \$ pour faire l'entretien durant l'année 2019 soit 40 \$ par semaine;

ATTENDU QUE monsieur Clermont Chouinard est disposé à s'occuper des bacs de récupération et déchets à chaque semaine pour un montant de 6 \$ par semaine;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat d'entretien des aires communes au 20 chemin du Roy Est à monsieur Jean-François Rousseau durant l'année 2019 pour un montant forfaitaire de 2 080 \$.

De mandater monsieur Clermont Chouinard durant l'année 2019 pour s'occuper des bacs de récupération et déchets pour un montant forfaitaire de 312 \$.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

38-01-19

**4.13 Protocole d'entente entre la municipalité et l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Port-Joli pour l'année 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un protocole d'entente entre la municipalité et l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-Port-Joli pour l'année 2019.

39-01-19

**4.14 Renouvellement de la marge de crédit de 200 000 \$ à la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques

APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de renouveler pour 2019 la marge de crédit de 200 000 \$ à la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

40-01-19      **4.15 Programme emplois été Canada 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR :            Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR :                    M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de mandater monsieur Martin Picard à signer les documents concernant le programme d'emplois étudiants 2019 du gouvernement fédéral.

41-01-19      **4.16 Adoption du budget 2019 de l'OMH Saint-Jean-Port-Joli.**

IL EST PROPOSÉ PAR :            M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR :                    Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter les prévisions budgétaires 2019 de l'OMH de Saint-Jean-Port-Joli et de verser un montant de 30 894 \$ comme contribution au déficit de fonctionnement.

De plus, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

42-01-19      **4.17 Autorisation du paiement relatif au décompte progressif # 6 pour le parc industriel # 2.**

IL EST PROPOSÉ PAR :            M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR :                    Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le sixième paiement à Michel Gamache & frères inc. au montant de 12 034,96 \$ incluant les taxes concernant les travaux de branchement d'aqueduc et d'égout dans la nouvelle rue industrielle tel que recommandé par la firme CHG.

L'entrepreneur devra fournir les quittances partielles ou finales des fournisseurs ayant dénoncé leur contrat à ce jour avant de recevoir le paiement.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier



43-01-19

**4.18 Adoption d'une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes.**

ATTENDU QU'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la *Loi sur les normes du travail* obligera tous les employeurs du Québec à adopter et à rendre disponible à leur personnel une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de cette politique;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes et de nommer le directeur général ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe responsables désignés pour l'application de cette politique.

Cette politique remplace celle adoptée à la séance ordinaire du 3 décembre 2014.

44-01-19

**4.19 Modification à la convention signée en 2012 avec Transbois Canada Ltée.**

ATTENDU QUE Transbois Canada Ltée a signé une convention avec la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli le 7 mars 2012 à l'effet qu'une compensation financière sera versée à la municipalité étant donné qu'il n'y a toujours pas de bâtiment construit sur le terrain acquis le 20 septembre 2002;

ATTENDU QUE des changements de contrôle dans l'actionnariat de Transbois Canada Ltée suite à une fusion avec une autre société par actions sont à prévoir;

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir ladite convention en y apportant des modifications afin de tenir compte de cette éventualité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli les documents relatifs à la modification de la convention signée en mars 2012 avec Transbois Canada Ltée.

45-01-19

**4.20 Engagement d'un brigadier scolaire substitut.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur Dany Thériault à titre de brigadier scolaire substitut, selon l'horaire et le taux établi.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

46-01-19      **4.21 Autorisation du paiement final pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le chemin du Moulin Nord.**

IL EST PROPOSÉ PAR :            M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR :                    M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le paiement final à Excavations Tourigny inc. au montant de 21 481,70 \$ incluant les taxes concernant les travaux de branchement d'aqueduc et d'égout dans le chemin du Moulin Nord tel que recommandé par Tetra Tech Qi inc.

L'entrepreneur devra fournir les quittances finales des fournisseurs ayant dénoncé leur contrat à ce jour avant de recevoir le paiement.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

47-01-19      **4.22 Avis de motion visant l'adoption d'un règlement décrétant des travaux de viabilisation de 9 terrains sur les lots 6 218 861 et 6 218 871 ainsi qu'un emprunt de 790 925 \$ remboursable sur 20 ans.**

Monsieur Pierre Bussières donne un avis de motion qu'il sera présenté un projet de règlement décrétant des travaux de viabilisation de 9 terrains sur les lots 6 218 861 et 6 218 871 ainsi qu'un emprunt de 790 925\$ remboursable sur 20 ans.

**4.23 Présentation et dépôt d'un projet de règlement décrétant des travaux de viabilisation de 9 terrains sur les lots 6 218 861 et 6 218 871 ainsi qu'un emprunt de 790 925 \$ remboursable sur 20 ans.**

ATTENDU QUE l'adoption d'un règlement d'emprunt doit être précédée d'une présentation et d'un dépôt, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal, d'un projet de règlement, monsieur Pierre Bussières donne les informations suivantes en lien avec le projet de règlement décrétant des travaux de viabilisation de 9 terrains sur les lots 6 218 861 et 6 218 871 ainsi qu'un emprunt de 790 925 \$ remboursable sur 20 ans :

Les travaux consistent à réaliser des travaux de voirie, d'alimentation en eau potable et traitement des eaux usées pour permettre le développement domiciliaire sur la rue Antoine-Picard.

Plutôt que d'imposer une taxe spéciale pour pourvoir aux dépenses engagées, le conseil municipal pourra, conformément à l'article 1072 du *Code municipal*, affecter annuellement une portion des revenus généraux de la municipalité pour assumer le remboursement de l'emprunt. Les revenus de vente des terrains, une fois les travaux réalisés, serviront à faire le remboursement de l'emprunt.

## 5. URBANISME :

### 5.1 Consultation publique concernant le projet de règlement modifiant l'article 3.12 du règlement de zonage 705-13 concernant les normes d'implantation dans les secteurs de villégiature.

Le conseil municipal tient une consultation publique sur le projet de règlement adopté le 3 décembre 2018 visant à modifier l'article 3.12 du règlement de zonage 705-13 concernant les normes d'implantation dans les secteurs de villégiature.

### 48-01-19 5.2 Adoption du second projet de règlement modifiant l'article 3.12 du règlement de zonage 705-13 concernant les normes d'implantation dans les secteurs de villégiature.

#### SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 3.12 DU RÈGLEMENT 705-13 CONCERNANT LES NORMES D'IMPLANTATION DANS LES SECTEURS DE VILLÉGIATURE.

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement de zonage 705-13 à l'article 3.12 concernant la superficie au sol du bâtiment principal;

ATTENDU QU'il désire permettre les maisons de petites dimensions dans les zones de villégiature;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la séance du 3 décembre 2018;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue à la séance ordinaire du 8 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le second projet de règlement.

#### SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 3.12 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 CONCERNANT LES NORMES D'IMPLANTATION DANS LES SECTEURS DE VILLÉGIATURE.

##### ARTICLE 1: LES ZONES CONCERNÉES.

Les zones concernées par la modification de la superficie minimale au sol sont les suivantes ; 4 Rv, 89 Rv, 91 Rv, 92 Rv, 100 Rv, 101 Rv, 102 Rv, 104 Rv, 105 Rv, 106 Rv et 111 Ma.

##### ARTICLE 2 : L'ARTICLE 3.12 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 EST MODIFIÉ DE LA FAÇON SUIVANTE:

La superficie minimale du premier étage en mètres carrés des zones concernées par l'article 1 est de 21 mètres carrés et la note 19 est ajoutée à la suite du 21 mètres comme suit :

Note 19 : Pour les maisons ou chalets situés dans la bande de terrain de 60 mètres située de part et d'autre de la route 132, la superficie minimale du premier étage en mètres carrés est de 55.

**ARTICLE 3 : L'ARTICLE 3.12 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 EST MODIFIÉ DE LA FAÇON SUIVANTE:**

La largeur minimale en mètres de la façade avant des zones concernées par l'article 1 est de 6 mètres et la note 20 est ajoutée à la suite du 6 mètres comme suit :

Note 20 : Pour les maisons ou chalets situés dans la bande de terrain de 60 mètres située de part et d'autre de la route 132, la largeur minimale en mètres de la façade avant est de 7 mètres.

**ARTICLE 4 : ENTRÉE EN VIGUEUR.**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

**6. SERVICE INCENDIE :**

49-01-19 **6.1 Engagement de personnel au service incendie.**

ATTENDU QUE messieurs Alexandre Gaumond et Pier-Jules Robichaud ont signifié leur intérêt pour faire partie du service incendie de Saint-Jean-Port-Joli;

ATTENDU QU'une lettre recommandant l'embauche de messieurs Gaumond et Robichaud a été déposé le 7 décembre dernier au bureau du directeur général par le comité de recrutement du service incendie;

ATTENDU QU'un cours de formation débutera en janvier 2019 dans la MRC de L'Islet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli engage messieurs Alexandre Gaumond et Pier-Jules Robichaud comme pompier pour le service incendie de Saint-Jean-Port-Joli et autorise l'inscription au cours de formation pompier 1.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

**7. VIE COMMUNAUTAIRE :**

50-01-19 **7.1 Bonification de l'entente culturelle en lien avec la stratégie maritime.**

ATTENDU QUE le ministère de la Culture et des Communications a lancé en novembre 2018 un appel de projets pour la bonification de l'entente de développement culturel dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec;

ATTENDU QUE le projet soumis dans le cadre de ce projet a été retenu;

ATTENDU QUE la municipalité aura accès à un montant de 2 000 \$ si elle investit un montant équivalent;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal s'engage à verser un montant de 2 000 \$ pour mener à terme le projet « Danse, médiation culturelle et histoire du fleuve à Saint-Jean-Port-Joli » tel qu'il a été soumis à l'appel de projets, et ce, pour la bonification de l'entente culturelle.

Que le maire Normand Caron soit mandaté pour signer les documents relatifs à cette bonification avec le ministère de la Culture et des Communications.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

51-01-19      7.2      **Bonification de l'entente culturelle en lien avec la stratégie numérique des bibliothèques publiques.**

ATTENDU QUE le ministère de la Culture et des Communications a lancé en novembre 2018 un appel de projets pour la bonification de l'entente de développement culturel pour le développement des publics à la bibliothèque municipale de Saint-Jean-Port-Joli;

ATTENDU QUE le projet soumis dans le cadre de ce projet a été retenu;

ATTENDU QUE la municipalité aura accès à un montant de 2 500 \$ si elle investit un montant équivalent;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal s'engage à verser un montant de 2 500 \$ pour mener à terme le projet « Développement des publics à la bibliothèque municipale de Saint-Jean-Port-Joli par une offre d'ateliers artistiques et numériques uniques en région » tel qu'il a été soumis à l'appel de projets, et ce, pour la bonification de l'entente culturelle.

Que le maire Normand Caron soit mandaté pour signer les documents relatifs à cette bonification avec le ministère de la Culture et des Communications.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

## **8. AUTRES SUJETS :**

Aucun autre sujet n'a été ajouté.

## **9. Période de questions.**

Les membres du conseil répondent aux questions qui leur sont posées. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

52-01-19

## **10. Clôture et levée de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever l'assemblée à 20: 41 heures.

---

Normand Caron, maire

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

## **ANNEXE**

### **Sujets abordés lors de la période de questions :**

-Précisions sur la convention signée avec Transbois Canada Ltée et autres cas semblables.

-Taxes municipales pour le parc industriel.

-Rapports sur les capacités résiduelles pour les usines d'eau potable et eaux usées.

-Bois de chauffage au chalet de ski de fond du Domaine de Gaspé.